



Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération
des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles

révention
Recycler

éduire

Sensibiliser

valoriser

Déchets

rier

LIVRET ENSEIGNANT

Plus d'infos

www.sigidurs.fr

PRÉSENTATION

Le SIGIDURS en quelques mots...

Territoire et compétences

Le SIGIDURS est le Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles.

Il traite et valorise les déchets ménagers de 59 communes de l'Est du Val d'Oise (95) et de l'Ouest de la Seine-et-Marne (77) qui regroupent 405 519 habitants.

Fonctionnement

Le SIGIDURS est administré par un Comité syndical de 44 membres et d'autant de suppléants.

Il s'appuie sur une équipe administrative de plus de 70 agents comprenant entre autres un service animation.

Sa compétence traitement s'exerce à travers ses unités situées sur le territoire :

- ✓ un centre de valorisation énergétique pouvant incinérer 170 000 tonnes de déchets par an ;
- ✓ un centre de tri des emballages ménagers d'une capacité de 15 000 tonnes par an ;
- ✓ un réseau de 4 déchèteries.



La démarche pédagogique du SIGIDURS

Un soutien pédagogique aux écoles

Le SIGIDURS a engagé, depuis 2002, une démarche pédagogique auprès des établissements scolaires de son territoire afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers.

Pour cela, des intervenants expérimentés du Syndicat dispensent des animations ludiques et interactives aux élèves des classes concernées par ce thème.

Les projets éducatifs

Chaque année, les chargés de sensibilisation du SIGIDURS conçoivent et pilotent des projets en collaboration avec des établissements scolaires situés sur le territoire pour lequel il gère la collecte. Ces animations permettent d'aborder divers sujets liés à la thématique des déchets tels que le tri et le recyclage des emballages et papiers ménagers.

Le SIGIDURS mène également des actions visant à réduire la quantité et la nocivité des déchets ménagers (projets gaspillage alimentaire, Challenge Déchets, actions sur le compostage...).

Les partenariats engagés

Pour la mise en œuvre de ses projets et animations scolaires, mais également pour les événementiels auxquels il participe, le SIGIDURS est accompagné de partenaires associatifs, de partenaires scolaires avec les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) et les conseillers pédagogiques ou encore de partenaires techniques avec les agents des communes de son territoire.

SOMMAIRE

Présentation.....	p.1-2
Informations sur les déchets.....	p.3-4
La prévention des déchets.....	p.5-6
Le tri des déchets.....	p.7-8
Le recyclage des matières.....	p.9-10
Le traitement des déchets.....	p.11-12
Références - bibliographie.....	p.13-14





Les objectifs des animations scolaires

Des animations SIGIDURS en adéquation avec les programmes scolaires

Afin d'apporter un soutien pédagogique aux enseignants de CE2 et CM2, le SIGIDURS propose des animations scolaires à destination des élèves de ces niveaux sur l'ensemble de son territoire, soit 59 communes.

3 séances d'animations sont dispensées autour de la prévention, du tri, du recyclage et de la valorisation des déchets ménagers.

Pour les classes de CM2 qui le souhaitent, les animations sont couplées à une visite des installations de traitement des déchets du SIGIDURS (dans la limite des places disponibles).

En option : une animation sur le compostage

Une séance supplémentaire sur le compostage est proposée aux classes de CE2 et CM2.

Les établissements scolaires peuvent être dotés par le SIGIDURS d'un composteur leur permettant de réduire les déchets de la cantine et les déchets de jardin type feuilles mortes, branchages et tonte de gazon. Le compost obtenu pourra être utilisé dans un jardin pédagogique.

Voir le détail des interventions scolaires dans le programme des animations et des projets scolaires envoyé mi-septembre à toutes les écoles élémentaires du territoire du SIGIDURS.

Les objectifs du livret enseignant

Afin d'accompagner les enseignants des classes de CE2 et CM2 sur le volet « déchets » du programme scolaire, un kit est remis à chacun d'eux. Il comporte le présent livret, des fiches d'activités, des posters sur le tri et la réduction des déchets.

Les animations du SIGIDURS compléteront ces informations de manière ludique grâce à des jeux et supports pédagogiques variés.

Important :

Les animations du SIGIDURS seules ne pourront répondre totalement aux objectifs fixés par les programmes scolaires.

L'enseignant menera au préalable une séquence d'apprentissage dans laquelle les élèves apprendront les différentes matières et familles de déchets. L'animateur pourra ainsi les approfondir et non leur faire découvrir.

INFORMATIONS SUR LES DÉCHETS

Définition

Déchet (Code de l'environnement) :

« Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ». Plus concrètement, **c'est ce que l'on décide de jeter, ce dont on se débarrasse.**



Nous pouvons distinguer deux types de déchets classés selon :

- ✓ leur nature : déchets inertes (gravats, terre), banals (cartons, plastiques...) ou dangereux pour l'environnement (solvants, piles, Déchets d'Équipement Électrique et Électronique) ;
- ✓ leur provenance (déchets ménagers, industriels, agricoles...).

L'histoire des déchets

Au Moyen Âge

« Pendant longtemps, les déchets [...] biodégradables, ont servi à alimenter les porcs et autres animaux. Ce qui n'était pas consommé ainsi était brûlé, enfoui ou mis sur le tas de fumier. L'urbanisation croissante s'est traduite par une accumulation de déchets dans les villes, où l'on pratiquait le tout-à-la-rue.

Au Moyen Âge, on éliminait en sortant les déchets de l'habitation, par la porte ou par la fenêtre. « Gare à l'eau ! » ou « Gare dessous ! », criait-on [...]. Les animaux, très présents en ville (chevaux, chiens et chats, mais aussi poules, coqs et porcs), se nourrissaient des ordures, ce qui en réduisait un peu la quantité. [...].

En 1185, le roi Philippe-Auguste fut tellement incommodé par l'odeur dégagée par la boue lors du passage d'une charrette qu'il ne put rester à la fenêtre de son palais ! Il ordonna que les rues soient pavées, canalisées et nettoyées.[...].

Il a fallu beaucoup de temps pour que la situation s'améliore.[...]. Les problèmes de santé publique ont conduit peu à peu à mieux organiser le cycle d'enlèvement et de traitement des ordures. »

L'innovation du préfet Poubelle

[...].

En 1884, Eugène Poubelle, préfet de Paris, prescrit pour la capitale l'utilisation de récipients standardisés, qui seront appelés les poubelles.[...].

Une fois les déchets collectés, on les stockait à l'extérieur des villes : c'étaient les premières décharges. Mais si la collecte des déchets s'est développée dès cette époque dans les grandes villes, elle est restée pratiquement inexistante dans les campagnes jusqu'à une date récente (années 1980) du fait de l'absence d'une réglementation nationale.

LA POUBELLE ET LE RECYCLAGE, À PETITS PAS
Gérard Bertolini et Claire Delalande
EDITIONS ACTES SUD JUNIOR, 2007



Qu'en est-il à notre époque ?

Sur le territoire du SIGIDURS

De nos jours, plusieurs collectes de déchets ont lieu sur les communes du Syndicat :

- ✓ la collecte des ordures ménagères ;
- ✓ la collecte des emballages et papiers ;
- ✓ la collecte des végétaux ;
- ✓ la collecte des encombrants.

Les emballages en verre font l'objet d'un apport volontaire dans des bornes spécifiques (conteneurs aériens et bornes enterrées) tandis que les déchets volumineux et/ou dangereux doivent être apportés en magasin, à des associations ou en déchèterie.

NB : Certaines villes peuvent avoir des spécificités au niveau de leur collecte (jours et fréquence de passages,...). Pour en savoir plus, se référer aux calendriers de collecte des communes.

La gestion des déchets actuelle est professionnalisée et répond à des lois et contraintes environnementales strictes.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS : PRIORITÉ EUROPÉENNE, NATIONALE ET LOCALE



La directive européenne 2008/98/CE définit des priorités concernant la gestion des déchets :

- La prévention
- La préparation en vue du réemploi
- Le recyclage
- La valorisation, notamment énergétique
- L'élimination



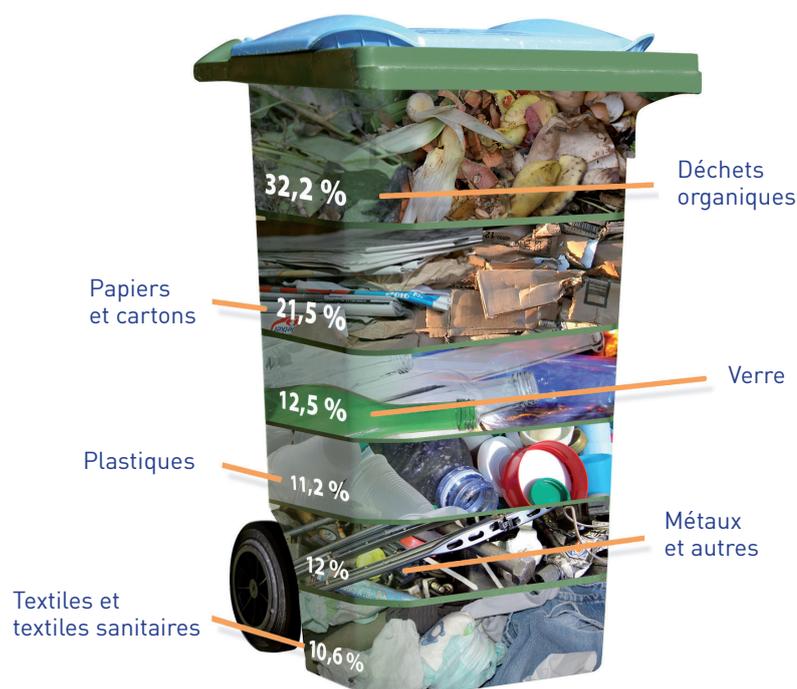
Afin de suivre ces instructions, la France a fixé des objectifs nationaux :

- Réduire de 7% la production de déchets ménagers et assimilés en 2020 par rapport au niveau de 2010

Le SIGIDURS mène des actions de prévention des déchets visant à réduire la quantité et la nocivité des déchets générés sur son territoire.



La composition de nos poubelles



Source : ADEME

Le contenu des poubelles évolue avec le temps et les modes de consommation.

Des matières très peu utilisées après-guerre ont subi une croissance considérable, comme le plastique ou encore les textiles sanitaires (lingettes, couches).

Les déchets organiques (restes alimentaires, déchets du jardin,...) représentent 1/3 de notre poubelle. D'où l'intérêt pour un organisme comme le SIGIDURS de promouvoir le compostage domestique et partagé qui permettent de réduire nos déchets jusqu'à 100 kg par an et par habitant.

Enfin, les papiers et cartons constituent 21,5 % de nos déchets, le verre 12,5 % et les métaux et autres, 12 %. Ces déchets sont pour la grande majorité recyclables et doivent pour cela être triés à domicile, dans des bornes ou autres lieux spécifiques.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention des déchets consiste à :

- ✓ éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets. Nous parlons alors de **prévention quantitative**.
- ✓ limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements. Nous retenons alors la notion de **prévention qualitative**, au sens où il s'agit d'améliorer la qualité du traitement des déchets.

La loi Grenelle 1 de l'environnement

L'Europe, par la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008, définit des priorités concernant la gestion des déchets dans ses Etats membres. Parmi ces priorités, la prévention se positionne au premier niveau des actions à mener : « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».



Source ADEME

Quelques exemples de gestes de prévention faciles à appliquer au quotidien

Prévention quantitative



Nous pouvons :

- ✓ utiliser des piles rechargeables ;
- ✓ acheter des éponges et torchons plutôt que des lingettes ;
- ✓ choisir de la vaisselle réutilisable en plastique rigide à la place d'assiettes et couverts jetables ;
- ✓ utiliser une tasse et non des gobelets jetables ;
- ✓ apposer un stop pub.



Prévention qualitative



C'est aussi :

- ✓ choisir des engrais naturels tel que le compost à la place d'engrais chimiques ;
- ✓ choisir de faire réparer son appareil électrique ou électronique. Cela évite de jeter un objet toxique. L'apport en déchèterie ou magasin spécialisé doit être le dernier recours ;
- ✓ privilégier les jouets sans piles ;
- ✓ ...

En savoir +

www.reduisonsnosdechets.fr



Quelques exemples de gestes de prévention à appliquer dans un établissement scolaire



Les chiffres clefs de la prévention des déchets

En près de 50 ans, la production de déchets ménagers a été multipliée par 2 en France. Nous atteignons aujourd'hui **345 kg d'ordures ménagères** produites chaque année par habitant (ADEME - données 2013).

A l'échelle mondiale, il faut retenir que ce sont les pays les plus riches qui jettent le plus de déchets. Les Etats-Unis se retrouvent ainsi en première position, alors que les pays du continent africain en produisent beaucoup moins. Toutefois, les modes de consommation évoluent également dans ces pays. Ils tendent à faire augmenter leur production de déchets, et plus particulièrement les déchets dangereux.

Parallèlement à cela, l'étude de la croissance démographique nous permet de dire que dans l'état actuel des choses, **la production de déchets devrait quadrupler d'ici 50 ans dans le monde.**

La prévention des déchets doit donc être au cœur de nos préoccupations afin de minimiser au mieux les impacts environnementaux à venir.

Pour cela, les autorités compétentes en matière de traitement et de valorisation des déchets ménagers (à l'échelle européenne, nationale et locale) se sont engagées à orienter leur politique de gestion des déchets sur la prévention.

LE TRI DES DÉCHETS

Qu'est-ce que le tri à la source ?

Le tri à la source consiste à séparer les déchets en fonction de leur nature (plastiques, métaux, papiers, végétaux,...).

Nous avons pour habitude de trier au quotidien les emballages et papiers dans des bacs jaunes mis à disposition par les collectivités. Il ne faut pas oublier également les objets volumineux et/ou toxiques qui représentent une part importante en volume des déchets ménagers. Ils doivent être rapportés en déchèterie et triés au bon endroit afin d'optimiser leur valorisation par des filières de traitement spécifique.

CITEO

CITEO est l'éco-organisme apportant un soutien financier aux collectivités ou communes en charge de la collecte séparée.



Le point vert que l'on retrouve sur les emballages ne signifie pas que l'emballage est recyclable. Il indique que l'industriel qui a fabriqué ce produit participe financièrement au programme de valorisation des emballages ménagers.

Les autres signalétiques des emballages et papiers



Ce symbole international est utilisé pour illustrer le recyclage. Mais rien ne garantit que le produit est effectivement recyclable (il n'existe pas forcément de filière de valorisation). Pour trier correctement les déchets, il faut se référer aux consignes de tri de la collectivité.



Le logo Triman : nouveau, il est destiné à indiquer si un produit fait l'objet d'une consigne de tri en France. Mais il ne garantit pas qu'il soit effectivement recyclé par la collectivité.

Un doute concernant le tri ?

Afin d'éviter les erreurs, il faut se référer aux consignes indiquées sur les étiquettes des poubelles et conteneurs de votre commune ou au guide de tri de la collectivité (syndicat ou intercommunalité) gérant les déchets.



Comment trier les déchets ?



L'extension des consignes de tri

Depuis le 1^{er} avril 2012, le SIGIDURS est engagé dans l'expérimentation nationale initiée par Eco-Emballages visant à trier dans les bacs jaunes l'ensemble des emballages en plastique.

Les habitants de son territoire participent à cette opération, dont l'objectif à terme est de faciliter le geste de tri et recycler deux fois plus d'emballages en plastique.

Ils déposent ainsi dans leur bac jaune tous les emballages en plastique : le pot de yaourt, la barquette de fruits, de viande, le sachet de produit congelé...

Depuis 2016, suite à des travaux réalisés au centre de tri, les emballages métalliques sont également triés : les capsules de café, les couvercles et bouchons en métal, les tubes de crème métalliques ...

C'est donc **une simplification majeure du geste de tri** et une véritable révolution dans le quotidien de chacun !

TRIONS MIEUX TRIONS PLUS



Bouteilles, flacons, bidons gobelets et tubes en plastique



Pots et barquettes en plastique



Sacs, sachets et films en plastique



TOUS les emballages en métal

LE RECYCLAGE DES MATIÈRES

Qu'est-ce que le recyclage ?

Le recyclage consiste à transformer une matière pour fabriquer un nouvel objet, à l'identique ou différent.

Exemples :

- Une bouteille en verre peut redevenir une bouteille en verre
- Une bouteille en plastique peut être transformée en règle souple



Ce symbole international est communément utilisé afin d'illustrer le recyclage. Il ne faut pas le confondre avec le point vert, majoritairement repris par les marques et mal interprété par les consommateurs (définition en page 7).

Les emballages marqués du point vert ne sont pas forcément recyclables. Pour bien trier ces déchets, il convient de se référer aux supports proposés par la collectivité compétente (guide de tri, calendrier,...).

Pourquoi recycler ?

Le recyclage est une solution parmi d'autres pour préserver l'environnement. Par un geste simple, le tri, ce sont les ressources naturelles épuisables que nous protégeons. Mais ce sont également les émissions de gaz à effet de serre que nous limitons.

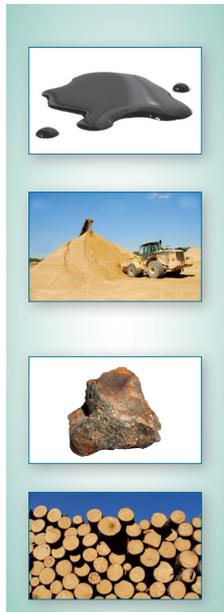
En effet, l'extraction et la transformation des matières premières demandent une consommation d'énergie considérable (eau, électricité, transport).

Prenons l'exemple du pétrole pour la fabrication du plastique :



Quelles sont les ressources naturelles préservées grâce au recyclage ?

Ressources naturelles
(matières premières primaires)



Matières recyclables
(matières premières secondaires)



Pour 1 000 kg recyclés,
...

ECONOMIE DE 700 À 800 KG DE PÉTROLE

PRÉSERVATION DE 1 000 KG DE SABLE (SILICE)

ECONOMIE DE 1 000 KG DE ROCHE (MINÉRAI DE FER ET BAUXITE)

PRÉSERVATION DE 700 À 800 KG DE BOIS

RECYCLAGE =

- une réduction des gaz à effet de serre
- une économie des ressources naturelles
- un coût de traitement moins élevé

Que deviennent nos emballages et papiers recyclables ?

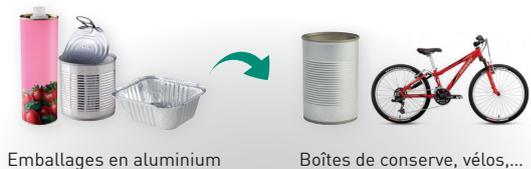
LES PLASTIQUES



LES PAPIERS ET CARTONS



LE MÉTAL



LE VERRE



LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

UN DÉCHET
UNE SOLUTION

Le rôle de chacune des installations de traitement

Le centre de tri

A la maison, nous séparons les déchets recyclables de ceux qui ne se recyclent pas. Une fois collectés, les emballages et papiers recyclables sont acheminés vers un centre de tri qui les sépare en fonction de leur nature : plastiques, métaux, cartons et papiers. Chaque matière est ensuite envoyée à l'usine de recyclage qui lui est dédiée. Les refus de tri sont transportés au centre de valorisation énergétique pour y être incinérés.

La déchèterie

Une déchèterie est un endroit clos et gardienné où les habitants peuvent venir déposer, sous certaines conditions, les déchets ménagers qui ne peuvent être présentés à la collecte classique des ordures ménagères, notamment les déchets volumineux et/ou dangereux.

Le tri de ces déchets permet leur orientation vers la filière de valorisation spécifique et donc un traitement plus respectueux de l'environnement.

Le centre de valorisation énergétique

Cette installation accueille les ordures ménagères pour un traitement par combustion. L'objectif ici est de faire disparaître ces déchets, tout en respectant les normes environnementales strictes en vigueur, qu'elles soient européennes, nationales ou propres à la région Ile-de-France.

La chaleur issue de la combustion des déchets permet à la fois le chauffage de logements et la production d'énergie électrique : c'est la valorisation énergétique des déchets.

Les résidus de l'incinération suivent un traitement spécifique pour une valorisation matière.



Valorisation
matière

CENTRE DE TRI

Les différentes étapes de fonctionnement

Collecte : les emballages et les papiers sont collectés dans chacune des communes du territoire SIGIDURS.

Pesée : elle est effectuée à l'arrivée du camion benne et à sa sortie pour connaître le poids des déchets recyclables apportés. Les données obtenues permettent de mesurer l'évolution de la collecte de ce type de déchets.

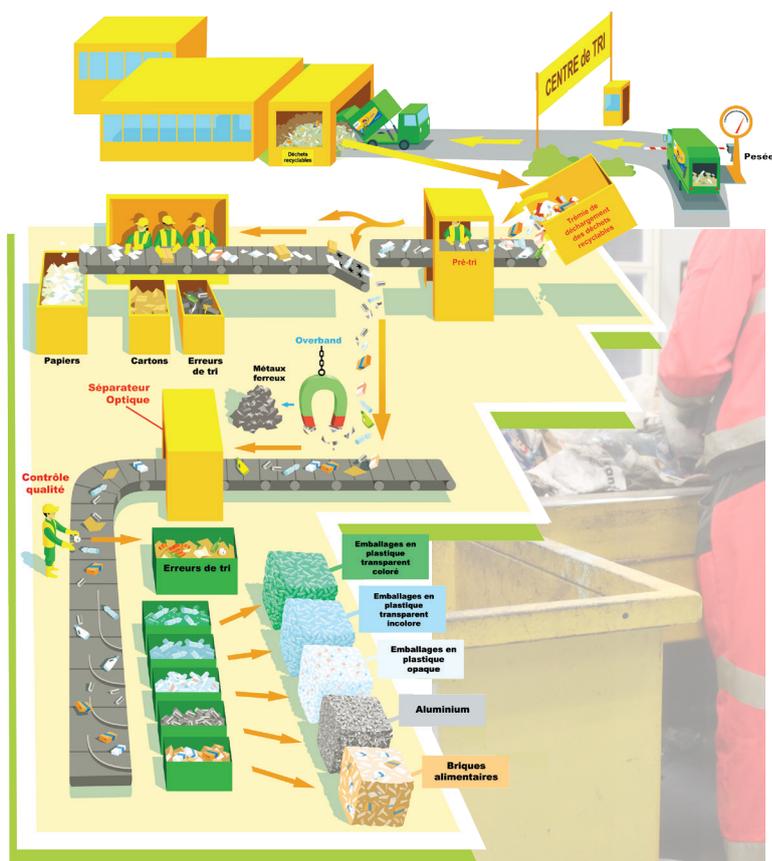
Pré-tri : les trieurs retirent les gros cartons et les erreurs de tri afin de désencombrer le tapis et éviter tout bourrage au niveau du crible à étoiles.

Crible à étoiles : les déchets rebondissent sur des tiges métalliques en rotation pour une séparation des corps plats (papiers et cartons) et des corps creux (bouteilles, briques, canettes...).

Corps plats : ils sont séparés manuellement en cabine de tri par des trieurs.

Corps creux : ils sont triés automatiquement par des séparateurs optiques, puis regroupés en fonction de leur nature.

Mise en balle : une fois séparés, les déchets sont compactés sous forme de balles pour être par la suite acheminés vers les usines de recyclage.





Valorisation matière

DÉCHÈTERIE

Les déchèteries du SIGIDURS acceptent uniquement les déchets des ménages, et cela gratuitement.

Les déchets doivent y être triés selon leur catégorie : déchets végétaux, métaux, tout venant (encombrants),...

Ils seront ensuite envoyés vers des installations de traitement spécifique où ils seront valorisés.

Quelques exemples :

Déchets végétaux : ils sont transformés en compost grâce à des procédés de broyage et de décomposition naturelle sur une plateforme de compostage.

Métaux : ils sont dirigés vers des aciéries pour la fabrication de nouveaux objets métalliques.

DEEE : les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques sont dépollués par des entreprises spécialisées dans le démantèlement et sont envoyés vers les différentes filières de traitement. Jusqu'à 90% de l'appareil seront valorisés.

Pneumatiques : une fois usé, le pneu peut être une véritable matière première pour la fabrication de dalles de sols.



Ⓐ **Local Déchets Diffus Spécifiques** (Déchets Dangereux des Ménages : peintures, batterie,...)

Ⓑ **Local Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques** (écrans, appareils électroménagers, ampoules,...)



Valorisation matière et énergétique

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le parcours des ordures ménagères

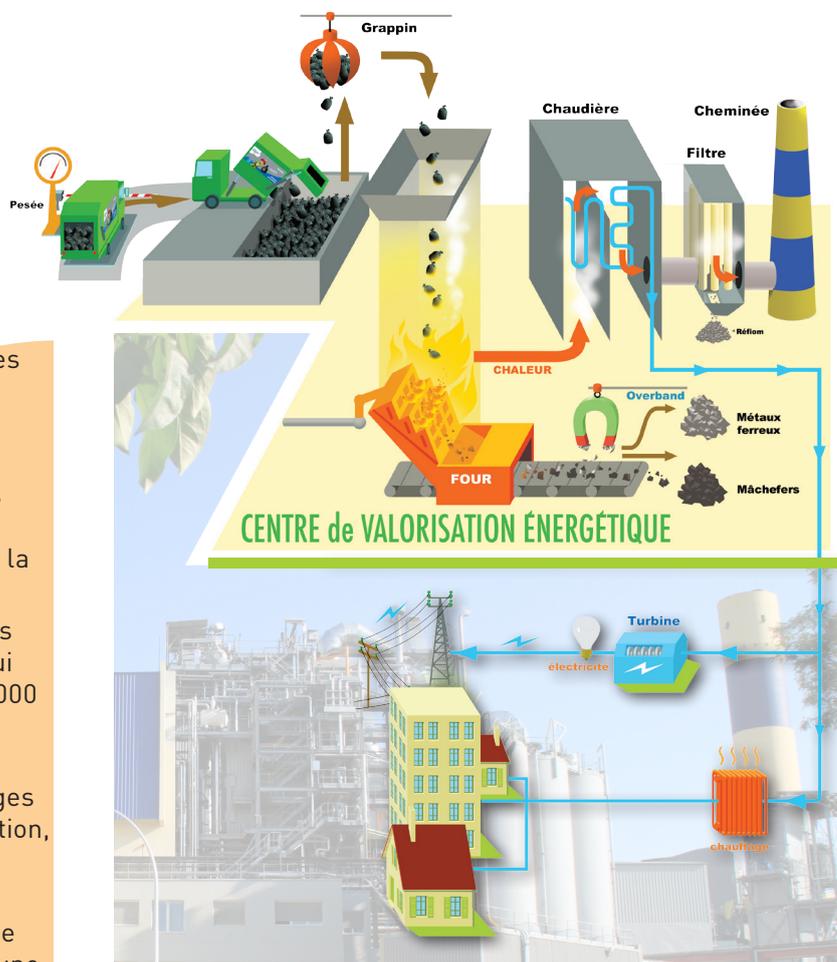
Collecte : les déchets ménagers non recyclables sont collectés dans chacune des communes du territoire SIGIDURS.

Pesée : elle est effectuée à l'arrivée du camion benne et à sa sortie pour connaître le poids des ordures ménagères apportées. Les données obtenues permettent de mesurer l'évolution de la collecte de ce type de déchets.

Déchargement : les déchets sont déversés dans une fosse, puis attrapés à l'aide d'un grappin qui les dépose dans un four les brûlant à près de 1000 degrés.

Valorisation matière : les métaux ferreux sont séparés pour une valorisation sous forme de tiges en acier par exemple. Des résidus de l'incinération, les mâchefers, sont utilisés en sous-couches routières.

Valorisation énergétique : le pouvoir calorifique dégagé par la combustion des déchets permet une valorisation sous forme d'énergies électrique et thermique.



RÉFÉRENCES - BIBLIOGRAPHIE

Les éco-organismes

Eco-Emballages - Espace Junior

Site informant sur le tri, la collecte et le recyclage des **emballages ménagers**. Il propose des jeux, quiz, vidéos, et autres outils pédagogiques à destination des enfants. Les professeurs qui le souhaitent peuvent s'abonner au magazine Eco Junior (sur l'espace enseignant).

www.ecoemballages.fr/juniors/espace-enseignants

Eco-Systèmes, Ecologic et EPR France

Sites informant sur les **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques**. Mise à disposition de fiches pédagogiques, vidéos, schémas, quiz,...

www.eco-systemes.fr / www.ecologic-france.com / www.erp-espacepedagogique.fr

Recylum

Espaces enfants et enseignants avec des fiches et kit pédagogiques sur le tri et le recyclage des **lampes** mais également des BD, jeux, vidéos,...

www.recylum.com

Eco TLC

Pour tout savoir sur la collecte et le recyclage des **textiles usagés**.

www.ecotlc.fr

Corepile

Pour les enseignants : rubrique permettant la consultation et le téléchargement d'outils pédagogiques.

Pour les enfants : BD, jeux, informations pour tout savoir sur la collecte et le recyclage des **piles**.

www.corepile.fr

Cyclamed

Informations sur le cycle de vie des **médicaments**.

www.cyclamed.org

Verre avenir juniors

Pour les enseignants : site sur le **verre d'emballage** avec mise à disposition d'outils pédagogiques (kit « Dis, comment on fait du verre ? », vidéo pédagogique, le cycle de vie du verre en illustration, le cycle du verre à compléter).

Pour les enfants : quiz, vidéos, jeu ainsi que des rubriques sur l'histoire du verre, le cycle du verre et les consignes de tri.

www.verre-avenir.fr

Alliance Carton Nature

Pour tout savoir sur le recyclage des **briques alimentaires**.

www.alliance-carton-nature.org

Ecofolio

Cet éco-organisme a créé « Les aventures de Léo Folio », un outil pédagogique pour faire découvrir aux enfants le cycle de vie des **papiers**. Il est composé de posters, de fiches ateliers et d'un kit destiné aux enseignants.

Le site propose également un spot poétique sur fond musical « Les petits papiers ».

www.ecofolio.fr



Autres sites

ADEME

Données chiffrées sur la gestion des déchets.
www.ademe.fr

Réduisons vite nos déchets, ça déborde

Site sur la prévention des déchets comportant un volet « enseignant ».
www.reduisonsnosdechets.fr

France Nature Environnement (FNE)

Organisme pour la protection de la nature et de l'environnement regroupant 3 000 associations. Site d'informations sur le développement durable.
www.fne.asso.fr

La Case (association basée à Villiers-le-Bel)

Centre de documentation, d'animation et de formation sur la solidarité internationale et le développement durable. Abonnement permettant l'emprunt d'outils pédagogiques (livres, jeux, expos,...).
www.lacase.org

Projets pédagogiques sur la prévention des déchets

Le SIGIDURS a lancé un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) pour répondre aux exigences européennes et nationales. Pour cela, le Syndicat s'est engagé à mener des actions de prévention sur son territoire, notamment auprès des établissements scolaires (gaspillage alimentaire/collecte de jouets/Challenge déchets/projet théâtre...).

Événements auxquels participe le SIGIDURS

- **Les semaines du compostage** (printemps et automne)

Manifestations annuelles du SIGIDURS sur plusieurs week-ends pour la valorisation de la pratique du compostage.

- **La Semaine Européenne du Développement Durable** (juin)

Événement national visant à familiariser le grand public au développement durable.

- **La Foire de Domont** (fin septembre)

Organisée par la ville de Domont, cet événement est l'occasion de communiquer sur la prévention, la gestion et la valorisation des déchets ménagers de façon ludique (*Mobil³ tri*, jeux, spectacles de rue).

- **La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** (novembre)

Événement national visant à communiquer sur les gestes de prévention pouvant être appliqués au quotidien.

- **Manifestations sportives, culturelles,...**



PROJETS AVEC LES ÉCOLES

Les classes souhaitant s'associer à l'un de ces événements par la création d'une exposition, d'un reportage photo, de la réalisation d'affiches, d'œuvres d'art, de la mise en place d'un concours inter-école ou autres, sont invitées à se rapprocher du SIGIDURS pour les modalités de participation.



Bibliographie (prêt possible sur le site www.sigidurs.fr)

- **Ma journée verte**, « 10 choses que je peux faire chaque jour », Mélanie Walsh, Gallimard jeunesse, 2010.
- **Les déchets**, Jean-François Noblet, Milan Jeunesse, 2010.
- **Je trie les déchets**, « Pour les recycler », Jean-René Gombert, Joëlle Dreidemy, L'élan vert, 2006.
- **Mathilde à la déchetterie**, Sophie Chérier, L'école des loisirs, 2009.
- **Mon petit manuel développement durable**, « Energies renouvelables, recyclage, commerce équitable », Auzou, 2010.
- **Ma maison durable**, Jean-René Gombert, Chloé Laborde, Roland Garrigue, L'élan vert, 2010.
- **L'écolo dico de Gullia**, Marc Germanangue, Bruno Goldman, Hatier Jeunesse, 2010.

+ PRÊT DE MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES





Matières

Déchets

TRIER



RECYCLER

Réduire

Réutiliser



SIGIDURS

1 rue des Tissonvilliers
95200 SARCELLES
Tel : 01.34.19.69.70
Fax : 01.34.19.93.68

Pour joindre le service animation :
animation@sigidurs.fr